



Cabinet du ministre d'Etat

Paris, le vendredi 15 mai 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE



Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO invitent les Français à participer aux sorties nature ! Les Samedi 16 et dimanche 17 mai 2009

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire est partenaire de la 3^{ème} édition de la Fête de la Nature, initiée et coordonnée par le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le magazine Terre Sauvage.

Pour Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et Chantal JOUANNO, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, *«cette manifestation s'inscrit pleinement dans la dynamique du Grenelle Environnement, dont l'un des objectifs est de faire prendre conscience à tous les Français de l'importance et de la richesse de la biodiversité. Il est donc important que les citoyens se réapproprient la nature».*

L'ambition de cette manifestation est de permettre aux citoyens de renouer des liens forts avec la nature, et de les sensibiliser aux urgences et aux enjeux de la protection de la biodiversité.

Partout en France grâce à la mobilisation des associations et des acteurs du développement durable, près de 1 500 manifestations (sorties et activités ludiques et familiales gratuites) permettront au public de découvrir et redécouvrir les richesses de la biodiversité et comprendre le travail des acteurs de la protection de la nature : visites de territoires avec des guides naturalistes, espèces emblématiques...

.../...

Plusieurs manifestations sont organisées par des établissements publics du ministère (Conservatoire du Littoral, Office national des Forêts, Museum d'Histoire Naturelle...).

Cette année 3 thématiques sont mises en avant :

- une enquête de «science participative» : appel grand public à observer 3 oiseaux : le rouge-gorge, le rouge-queue noir et l'hirondelle de fenêtre. Un questionnaire sera établi par le Museum d'Histoire Naturelle en collaboration avec la LPO. Les résultats seront traités par les scientifiques de ces organismes.
- l'implication des particuliers en tant qu'acteurs de la biodiversité : tous ceux qui entretiennent un coin de nature seront encouragés à ouvrir leur espace et à le montrer. Créer l'échange et la convivialité entre les particuliers et les acteurs des réseaux de protection est là encore un objectif de la Fête.
- la mise en valeur des réseaux associatifs.

Retrouver le programme complet sur

www.fetedelanature.com

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Louis BORLOO

01 40 81 31 59

Cabinet de Chantal JOUANNO

Sabine DEROCHE

01 40 81 77 34
